

LA BOURSE DE MONTRÉAL ANNONCE UNE FORTE CROISSANCE DE SON BÉNÉFICE NET AU TROISIÈME TRIMESTRE 2007

Faits saillants financiers (T3 2007 vs T3 2006)

- Revenus de 20,1 M\$ par rapport à 19,9 M\$
- Bénéfice net en hausse de 17 % - bénéfice net rajusté en hausse de 34 %
- Marge nette rajustée de 39 % contre 30 %
- Bénéfice dilué rajusté de 0,26 \$ par action en hausse de 18 %
- Contribution marquée de BOX au bénéfice de la Bourse
- Forte position financière - encaisse de 119 M\$

NOTE À L'ÉDITEUR : TOUTES LES RÉFÉRENCES AU BÉNÉFICE PAR ACTION REFLÈTENT LE FRACTIONNEMENT TROIS ACTIONS POUR UNE QUE LA BOURSE A EFFECTUÉ LE 15 MARS 2007. TOUS LES MONTANTS DANS CE COMMUNIQUÉ SONT EN DOLLARS CANADIENS.

Montréal (Québec), le 24 octobre 2007 – Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) (TSX : MXX) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2007, dont un bénéfice net de 6,9 millions de dollars en hausse de 17 % par rapport à la période correspondante de 2006, ou de 34 % sur une base rajustée.

Les revenus au troisième trimestre de 2007 se sont établis à 20,1 millions de dollars par rapport aux revenus de 19,9 millions de dollars atteints à la période correspondante de 2006. Ce résultat est principalement attribuable à la hausse de 2 % du volume moyen quotidien, à 161 516 contrats. Le volume de négociation des dérivés sur indice et des dérivés sur actions ont affiché une excellente croissance de 32 % et de 26 % respectivement. Les conditions de négociation pour le contrat sur taux d'intérêt à court terme, le BAX, sont toutefois demeurées difficiles et ont entraîné une baisse d'activité de 24 % dans ce contrat, contrebalancée en partie par une augmentation de 16 % de l'activité sur le contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de dix ans, le CGB.

Les dépenses du trimestre se sont chiffrées à 13,6 millions de dollars contre 12,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2006, incluant le paiement d'une indemnité de résiliation non récurrente de 1,3 million de dollars au fournisseur de services, ATOS Euronext, suite à la décision de la Bourse de développer sa propre plateforme de négociation, SOLA[®]. Excluant ces charges, les dépenses ont diminué de 3 % par rapport au troisième trimestre de 2006.

La contribution de la Boston Options Exchange (BOX) aux bénéfices de la Bourse de Montréal s'est élevée à 1,1 million de dollars pour le trimestre. Cet apport est surtout attribuable à la hausse de 69 % du volume moyen quotidien de BOX qui a atteint 591 159 contrats au cours du troisième trimestre de 2007 par rapport à 349 083 contrats pour la même période de 2006.

Le bénéfice net s'est donc établi à 6,9 millions de dollars, en hausse de 17 % par rapport au bénéfice net de 5,9 millions de dollars atteint au troisième trimestre de 2006, ce qui correspond à un bénéfice de 0,23 \$ dilué par action par rapport à 0,22 \$ pour la même période de 2006. Le bénéfice net rajusté⁽¹⁾ s'est chiffré à 7,9 millions, en hausse de 34 %, pour atteindre 0,26 \$ dilué par action par rapport à 0,22 \$ pour les périodes correspondantes.

« Sur le plan financier, la performance marquée de BOX dans le marché américain des options sur actions au cours du trimestre et le contrôle constant des dépenses de l'entreprise ont permis à la Bourse de hausser son bénéfice et d'améliorer ses marges de façon significative », a déclaré Luc Bertrand, président et chef de la direction de la Bourse de Montréal.

« En ce qui a trait au volume d'activité, nous sommes particulièrement satisfaits de la robustesse de nos produits dérivés sur indice et dérivés sur actions ainsi que le CGB qui affichent une croissance soutenue. D'autre part, nos équipes suivent de très près l'évolution des conditions de liquidité qui affectent présentement la majorité des produits dérivés sur taux d'intérêt à court terme négociés dans le monde. Le BAX est le produit de référence canadien par excellence, dans sa catégorie, et nous sommes confiants de son importance comme outil de gestion de risque pour les investisseurs canadiens et internationaux », a tenu à rappeler M. Bertrand.

Faits saillants des activités du troisième trimestre

Hausse de la participation dans BOX

La Bourse a annoncé qu'elle avait entrepris des négociations visant à porter sa participation dans BOX de 31,4 % à un maximum de 53,2 %. L'intention actuelle est d'acquérir la participation complète de 21,9 % dans BOX détenue directement et indirectement par la Boston Stock Exchange (BSE). Cette acquisition est assujettie à l'approbation préalable de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) ainsi qu'à des conditions de clôture habituelles.

Lancement du contrat à terme lié aux émissions de carbone

La Bourse a franchi une étape clé dans le lancement du premier contrat à terme canadien du Marché climatique de Montréal (MCeX) lié aux émissions de carbone, avec le dépôt d'une demande d'approbation réglementaire auprès de l'Autorité des marchés financiers, qui devrait mener à la négociation du premier contrat à terme lié aux émissions de carbone au début de 2008.

Mise en place du Marché canadien des ressources (CAREX)

Les équipes de la Bourse de Montréal et de NYMEX ont poursuivi au cours du troisième trimestre leurs efforts visant le lancement, en 2008, de contrats liés au marché énergétique canadien qui seront offerts par CAREX.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Durant le troisième trimestre de 2007, la Bourse de Montréal a poursuivi son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités aux fins du rachat et de l'annulation de 306 500 actions ordinaires, pour une contrepartie totale de 9,1 millions de dollars. Depuis le début de ce programme, 387 500 actions ordinaires ont été rachetées et annulées pour un total de 12,4 millions de dollars. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités permet à la Bourse d'acheter jusqu'à 2 412 143 de ses actions ordinaires pour la période allant du 27 mars 2007 au 22 mars 2008.

Résultats pour la période de neuf mois

Les revenus ont augmenté de 6 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 pour s'établir à 63,5 millions de dollars, un résultat qui tient en grande partie à l'augmentation de 9 % du volume total d'activité par rapport à la période correspondante de 2006.

Les dépenses se sont établies à 41,9 millions de dollars pour les neuf mois de 2007 par rapport à 39,6 millions de dollars pour la même période en 2006. Excluant des dépenses non récurrentes, principalement les honoraires liés à l'inscription à la cote des actions de la Bourse le 27 mars 2007, les dépenses totales pour les neuf premiers mois de l'année ont diminué de 1 % comparativement à la période correspondante de 2006.

Le bénéfice net était en hausse de 12 % à 19,4 millions de dollars pour la période. Le bénéfice net rajusté s'est établi à 22,5 millions de dollars, en hausse de 22 % comparativement à la période correspondante de 2006. Le bénéfice dilué rajusté par action s'est chiffré à 0,75 \$ pour les premiers neuf mois de 2007 comparativement à 0,67 \$ à l'exercice précédent.

Le rapport financier du troisième trimestre de 2007 est disponible sur le site de la Bourse à www.m-x.ca et sur le site de SEDAR à www.sedar.com.

⁽¹⁾ Mesures de rendement non conformes aux PCGR

Le bénéfice net rajusté et le bénéfice dilué rajusté par action ne sont pas des mesures financières reconnues par les principes comptables généralement reconnus au Canada. La Bourse de Montréal définit le bénéfice net rajusté comme étant le bénéfice net exclusion faite des éléments suivants : a) des charges (après impôts sur le revenu) au titre des honoraires professionnels non récurrents liés à la préparation du prospectus sans placement et à l'inscription à la cote des actions de la Bourse; b) des charges (après impôts sur le revenu) au titre des règlements hors cours liés à la fermeture du parquet; c) des indemnités de résiliation anticipée des contrats de licences et entretien du système informatique (après impôts sur le revenu). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport de gestion publié aujourd'hui.

Téléconférence des analystes financiers et des médias et Webdiffusion

La Bourse tiendra une conférence téléphonique afin de présenter ses résultats du troisième trimestre 2007 **le jeudi 25 octobre à 9 h 00 (HNE)**. Une présentation aux investisseurs sera accessible sur le site Web de la Bourse, www.m-x.ca, dans la section Nouvelles. Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique doivent composer le numéro suivant :

25 octobre à 9 h 00 : Téléconférence des analystes financiers (**suivi d'une période de questions réservée aux médias**).

En français : 514 861-0443
(traduction simultanée) 1 866 696-5911 (sans frais en Amérique du Nord)

En anglais : 514 868-1042
1 866 862-3927 (sans frais en Amérique du Nord)

Enregistrement :

Un enregistrement sera accessible jusqu'au jeudi 1^{er} novembre 2007.
Pour y accéder, téléphonez au 514 861-2272 ou au 1 800 408-3053.
Pour le français, entrez le code d'accès 3238433#.
Pour l'anglais, entrez le code d'accès 3238432#.

Cette téléconférence sera diffusée en direct sur le Web et archivée pendant 90 jours sur le site web de la Bourse de Montréal à : www.m-x.ca.

À propos de Bourse de Montréal Inc.

La Bourse de Montréal est la bourse canadienne des produits dérivés financiers. On y négocie des dérivés sur taux d'intérêt, des dérivés sur indices et des dérivés sur actions. Par l'entremise de sa chambre de compensation, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés qui possède une cote de crédit AA, la Bourse de Montréal offre des services de compensation, de règlement des transactions et de gestion des risques. Ces services intégrés de négociation et de compensation sont assurés par une suite de solutions en technologie mise au point par la Bourse de Montréal, et appelée SOLA[®]. Les autres intérêts de la Bourse de Montréal comprennent la Boston Options Exchange (BOX), une bourse américaine d'options sur actions dont la Bourse gère les opérations techniques, le Marché canadien des ressources (CAREX), une nouvelle entreprise créée avec NYMEX dédiée au marché énergétique canadien et le Marché climatique de Montréal (MCeX) créé avec la Chicago Climate Exchange[®] vise à établir le premier marché public canadien de produits environnementaux. Pour de plus amples renseignements sur la Bourse de Montréal, allez www.m-x.ca.

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient de l'information prospective au sens donné dans la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario). L'information prospective contient souvent des termes tels que « croire », « prévoir », « estimer », « planifier », « s'attendre à », « pouvoir », de même que la marque du futur et du conditionnel et d'autres expressions semblables. Cette information prospective est fondée sur les attentes, les estimations, les prévisions et les projections actuelles concernant notre secteur d'activité, ainsi que sur les hypothèses de la direction. Bien que nous soyons d'avis que les attentes et les hypothèses dont il est fait état dans l'information prospective soient raisonnables, cette information prospective comporte des risques et des incertitudes et ne constitue pas une garantie quant à notre rendement futur. Les facteurs qui pourraient entraîner des différences importantes par rapport à l'information prospective comprennent, sans s'y limiter, les risques liés à la conjoncture économique et aux conditions du marché, l'évolution de la concurrence à l'échelle nationale et internationale, les risques de crédit et le risque de compensation, la fiabilité des systèmes d'information et les risques réglementaires. Cette liste de facteurs n'est pas exhaustive. L'information prospective contenue au présent communiqué de presse est sujette aux risques identifiés dans nos dépôts périodiques auprès des autorités réglementaires en valeurs mobilières canadiennes. Vu l'incertitude inhérente à l'information prospective, les investisseurs sont invités à ne pas se fier indûment à cette information. Nous rejetons toute obligation de mettre à jour toute information prospective, sauf comme peuvent l'exiger les lois applicables.